

POSER DU PAPIER PEINT

Envie de changer
de décoration ?
Posez un nouveau
papier peint !



Pourquoi poser du papier peint ?

Vous avez envie de **redonner un coup de neuf** à votre appartement ou simplement d'en **changer la décoration...** Très tendance, **le papier peint** est un véritable **élément de déco, d'embellissement et d'appropriation de votre logement !**

Qu'il soit appliqué sur un mur ou un pan, le papier peint offre à nos intérieurs un supplément de relief, de profondeur ou de fantaisies.

Alors, on se lance ?

› LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Attention n'achetez pas tout ! Ajustez votre liste selon vos envies et besoins :

- Une **table pour découper les lés** (les bandes de papier-peint) et les encoller
- Un **seau**
- Un **stylo**
- Une **éponge**
- Un **mètre**
- Des **ciseaux ou un cutter**
- Un **niveau à bulle**
- Une **brosse à encoller**
- Une **maroufle**
- Une **roulette de colleur**
- De la **colle à papier peint**
- Du **papier peint**



› QUEL PAPIER PEINT CHOISIR ?



- **Le papier peint classique** : Une seule épaisseur de papier imprimé.

+ : le plus abordable en termes de coût ;

existe aussi en double épaisseur qui le rend plus solide et plus opaque.

- : Très fragile, le papier peint classique n'aime ni les chocs, ni les taches, ni l'eau.

- **Le papier peint intissé** : constitué de cellulose et de polyester qui forment la sous couche à coller contre le mur.

+ : assez épais, masque les défauts du mur qu'il recouvre. La pose se fait en appliquant la colle directement sur le mur. Il ne se rétracte pas une fois sec et doit être posé bord à bord.

- : plus cher que le papier classique (environ 20%).

- **Le papier peint vinyle** : couche supérieure en PVC doublée d'une sous couche en papier qui doit être encollée de manière traditionnelle.

+ : très résistant, difficile à déchirer, il se nettoie d'un coup d'éponge.

- : Plus lisse que le papier peint classique, il laisse voir les imperfections du mur.

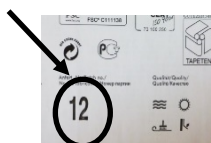
Poser du papier peint dans son logement étape par étape...

› ÉTAPE 1 : PRÉPARER SON MUR

Il est essentiel que votre mur soit lisse, sec et propre. Pour cela : Ne pas oublier de **retirer l'ancien papier peint** s'il y en avait, **lessivez les murs, rebouchez les trous et fissures.**

› ÉTAPE 2 : ENCOLLEZ VOTRE PAPIER PEINT

Numéro de bain



- **Vérifiez le numéro de bain de la tapisserie** (sur l'étiquette de la tapisserie) pour éviter d'avoir des lés de différentes couleurs.

- **Préparez la colle** : créer un

tourbillon au milieu de votre seau puis versez la colle en poudre sur les bords du seau. Mélangez et laissez reposer quelques minutes.

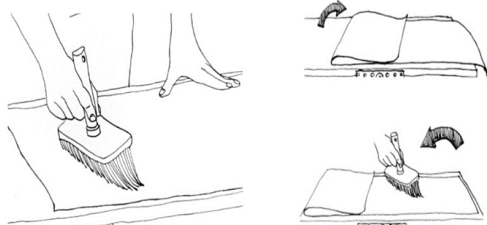


- **Mesurez la hauteur de mur entre le plafond et la plinthe.** Rajoutez à cette mesure 10 cm.

- **Déroulez le papier peint sur la table,** la face non décorée au-dessus, puis reportez la mesure et tracez une ligne. **Découpez le premier lé au ciseau.**

- **Tracez un trait vertical servant de référence pour la pose de votre premier lé.** Ce trait évitera que vos lés soient décalés.

- **Appliquez la colle sur le lé, de manière uniforme,** avec l'aide de la brosse à encoller. Repliez le lé. Laissez la colle imprégner le papier peint durant quelques minutes.



ÉTAPE 3 : POSEZ VOTRE PAPIER PEINT



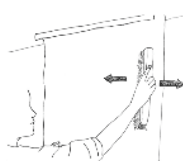
- **Posez le premier lé en haut du mur en l'alignant au repère vertical.** Laissez déborder environ 5 cm au plafond.

- **Dépliez le lé jusqu'à la plinthe.**



Laissez dépasser 5 cm au niveau de la plinthe également. Bien vérifier le bon positionnement du lé et le réajuster si nécessaire à l'aide de vos mains. **Marouflez du centre du lé vers l'extérieur.**

- **Découpez les 5 cm de trop au plafond et au niveau de la plinthe.** tracez un trait de découpe au crayon puis découpez au cutter.



- **Marouflez de nouveau,** puis enlevez le surplus de colle grâce à une éponge. **Passez la roulette de tapissier sur les bords des lés pour éviter qu'ils se relèvent.**

- Enfin, **posez les autres lés en suivant la même technique.** Bien positionner les lés au bord à bord.

Attention risque amiante uniquement en cas de travaux : si vous n'avez pas de diagnostic amiante de vos murs, alors respectez les principes suivants de précaution :



Ne pas percer



Ne pas poncer



Ne pas arracher



Ne pas gratter

Et maintenant, profitez de votre nouvel intérieur !

CONTACTEZ VOTRE AGENCE :

Territoire Paul-Cocat
Agence Abbaye-Jouhaux
Agence Teisseire
Tél. 04 76 25 01 03

Territoire Marie-Reynoard
Agence Capuche-Bajatière
Agence Villeneuve-Village
Olympique-Vigny Musset
Tél. 04 76 40 08 23

Territoire Jean-Jaurès
Agence Berriat-Centre Ville
Agence Mistral Eaux-Claire
Tél. 04 76 03 72 30

MON ESPACE LOCATAIRE :
www.actis.fr

